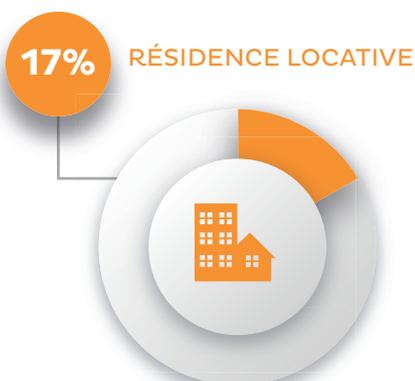
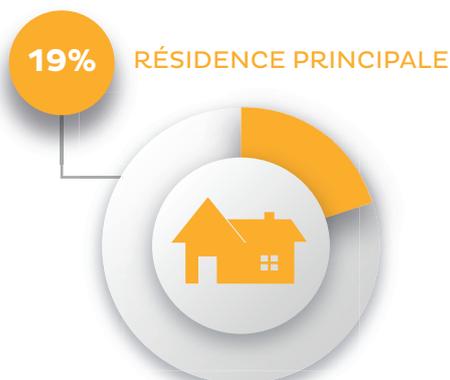


## DES INVESTISSEURS LOCATIFS TRÈS PRÉSENTS EN CETTE FIN D'ANNÉE 2019

Le marché immobilier est resté dynamique en décembre. La répartition des acquéreurs de la clientèle Cafpi en décembre est restée identique à celle de novembre, avec 62% de primo-accédants, 19% d'autres accédants, 17% d'investisseurs locatifs et 2% de résidences secondaires, commerces...

## RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



# PROFILS DES EMPRUNTEURS



## PRIMO-ACCÉDANTS

L'emprunt moyen du primo-accédant a augmenté en décembre par rapport à novembre. Alors qu'en novembre les primo-accédants empruntaient en moyenne 225 200 € sur 282 mois, pour un effort consenti de 5,70 années de revenus, en décembre, le montant moyen emprunté est passé à 244 000 € sur 282 mois pour un effort consenti de 5,78 années de revenus. Cette hausse du montant emprunté, pour un effort consenti similaire, atteste d'une sélection des dossiers traités plus importante en décembre.



## ACCÉDANTS

Du côté des autres accédants, le montant moyen de l'emprunt poursuit sa hausse en décembre pour atteindre 373 500 € sur 263 mois pour un effort consenti de 7 années de revenus, contre 366 500 € sur 258 mois en novembre pour un effort de 6,74 années de revenus.

244 000 €

EMPRUNT

373 500 €

5,78 années de revenus

ACQUISITION

7 années de revenus

90,5 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

87,4 %

# MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



## PRIMO-ACCÉDANTS

225 200 € / 282 MOIS

NOVEMBRE

244 000 € / 282 MOIS

DÉCEMBRE



## ACCÉDANTS

NOVEMBRE

366 500 € / 258 MOIS

DÉCEMBRE

373 500 € / 263 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS S'ÉLÈVE DÉSORMAIS À **244 000 €** SUR 282 MOIS.

IL AUGMENTE ÉGALEMENT CHEZ LES ACCÉDANTS AVEC **373 500 €** SUR 263 MOIS.

# ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS

## LES CHIFFRES DU MOIS DE DÉCEMBRE



Le prix du bien représente **5,78 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **7 années** de revenus.



## ACQUISITION DANS L'ANCIEN



### PRIMO-ACCÉDANTS

85,7%

NOVEMBRE

90,5%

DÉCEMBRE



### ACCÉDANTS

NOVEMBRE

87,6%

DÉCEMBRE

87,4%

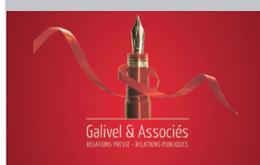
LA PART DE L'ANCIEN S'ÉLÈVE ENCORE À **90,5%** DES ACQUISITIONS DES PRIMO-ACCÉDANTS.

CHEZ LES ACCÉDANTS, ELLE SE STABILISE À **87,4%** DES ACQUISITIONS.

### CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2018, CAFPI a finalisé 38 000 dossiers, pour plus de 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur [www.cafpi.fr](http://www.cafpi.fr).

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics ([www.apicfrance.asso.fr](http://www.apicfrance.asso.fr)).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS  
Carol Galivel / Julien Michon  
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03  
21 - 23 rue Klock - 92110 Clichy  
[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)

CAFPI - Philippe Taboret  
Directeur Général Adjoint  
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18  
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois  
[p.taboret@cafpi.fr](mailto:p.taboret@cafpi.fr)

**CAFPI** %  
EXPERT EN CRÉDITS